



Format de rapport des ateliers nationaux préparatoires de Désertif'actions 2026

Désertif'actions 2026

Pour des territoires résilients face aux sécheresses : agissons dès maintenant !

Informations générales

Organisateurs et leurs logos



Date et lieu de l'atelier

L'atelier a eu lieu le 07 août 2025 dans les locaux du Groupement des Aides Privées (GAP) sis au quartier Poudrière (Niamey, Niger).

Sources de financement

L'atelier du 07 Août 2025 a été entièrement financé par le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD), porte-parole des communautés de base au Niger.

Rapporteur de l'atelier

Zeli Hassoumi Saley ; Stagiaire CNCOD (zelisaley@gmail.com)

Namata Nomao Sofiane; Stagiaire CNCOD (sofianenamata@gmail.com)

Amadou Harouna Harouna; Stagiaire CNCOD (harounaamadouh@gmail.com)



Co-organisateurs



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





Contenus des travaux

1. Contexte des sécheresses dans le pays

1.1. Éléments de contexte sur les sécheresses (occurrences des crises, impacts sur les territoires et leurs ressources, sur les communautés et leurs activités).

La sécheresse est un phénomène naturel qui se produit lorsque les précipitations ont été sensiblement inférieures aux niveaux normalement enregistrés et qui entraîne de graves déséquilibres hydrologiques préjudiciables aux systèmes de production des ressources en terres (CCD, 1999).

A l'instar des autres pays sahéliens, au Niger les séries de sécheresses les plus sévères ont été enregistrées pendant les décennies 1970-1980 (Nicholson, 2013). Celles-ci ont entraîné un bouleversement des conditions environnementales et sociales marquées par une augmentation de la température moyenne, une tendance à la baisse des précipitations, un déclin de la densité des ressources forestières, la famine, une perte conséquente du cheptel etc (Gado, 1992). Il a été observé qu'au Niger les sécheresses avaient une occurrence de plus ou moins 3 ans et se distinguaient par leurs durées et leurs intensités (Abdourahmane et al., 2022).

L'effet combiné de la sécheresse et de la pression anthropique croissante ont entraîné une dégradation exacerbée des ressources en sols affectant de manière drastique les systèmes de production. Il est à noter qu'au Niger, environ 100.000 hectares de terres cultivables sont perdus chaque année sous l'effet des différentes formes érosions et des séries de sécheresse (UNCCD, 2018) alors que les prévisions annuelles de restauration des terres dégradées ne dépassent guère 75.000 hectares (MESUDD, 2014), avec une forte avancée du désert du Sahara vers la bande sud du pays allant en moyenne de 1 à 5,5 kilomètres par an.

La dégradation des terres apparaît comme étant la principale force motrice à l'origine de la baisse substantielle des productions agro-sylvo-pastorales dont les conséquences directes se manifestent à travers la hausse des denrées alimentaires, l'insécurité alimentaire chronique, l'exode rural, l'aide d'urgence humanitaire continue etc. Il apparaît donc impérieux de développer des stratégies et approches innovantes, durables et reproductibles susceptibles d'améliorer la résilience des écosystèmes et celle des communautés face aux séries de sécheresse récurrentes.

En ce sens, pour le cas du Niger à travers le RESAD/CNCOD l'atelier préparatoire en prélude à la sixième édition Désertif'actions (Tunisie, 2026) ; et à la COP17 de la CNULCD (Mongolie, 2026) s'est inscrit dans cette perspective.



Co-organisateurs



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs





1.2. Réponses politiques face aux sécheresses (engagements nationaux, mécanismes existants, positions portées par le pays à l'international)

Les épisodes de sécheresses ayant émaillé le Niger depuis plusieurs décennies ont suscité la mise en place de plusieurs stratégies et actions d'atténuation.

Il s'agit entre autres :

Du Plan National Sécheresse pour le Niger qui a pour objectif de prévenir la dégradation de l'environnement causée par la sécheresse grâce à l'amélioration du diagnostic de crise et au développement de stratégies d'adaptation en vue de réduire son impact, par l'utilisation d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) permettant le suivi régulier des changements environnementaux.

Ce Plan cadre parfaitement avec toutes les initiatives poursuivies aux niveaux mondial, régional et national.

Au niveau mondial : il est conforme avec les Objectifs de Développement Durable qui sont des objectifs mondiaux adoptés en 2015. Ce dernier cadre également avec la mise en œuvre des trois conventions post Rio à savoir celles sur la Diversité Biologique, les Changements Climatiques et la Lutte Contre la Désertification et le Partenariat Mondial de l'Eau.

Au niveau régional : plusieurs organisations communes dont le CILSS, le Conseil de l'Entente, l'OCLALAV, la CBLT, la CENSAD disposent de programmes avec des composantes de lutte contre la sécheresse.

Au niveau national le Plan National Sécheresse pour le Niger cadre avec de nombreux plan et stratégie tel-que :

- Le PAN/LCD/GRN (Lutte Contre la Désertification et la Gestion des Ressources Naturelles)
- La Stratégie Nationale en matière de changements et variabilité climatiques et son Plan d'Actions élaboré en 2003 ;
- Le Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux effets néfastes des Changements Climatiques (CC) adopté en 2006 ;
- En matière de politique sur l'eau, le Niger dispose d'un plan d'action 2017-2030 cohérent et réaliste, aligné sur le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA)
- Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE).
- La Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation et de Collecte des Eaux de Ruissellement (SNDI/CER), validée en 2003 et relue en 2005
- La Stratégie de Développement Durable de l'Elevage 2012-2035
- Le Niger s'est engagé à restaurer 230.000 ha par ans et pour ce faire, L'Etat nigérien et ses partenaires ont entrepris plusieurs interventions axées sur la protection et la sauvegarde de l'environnement à travers la mise en œuvre de divers projets notamment :
 - Projet Intégré de Keita (PIK 1984-1999);



- Projet Agro-Sylvo-Pastoral (PASP 1986-2003);
- Projet de Développement Rural de Tahoua (PDRT 1988-2003).
- Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CSGDT) élaboré en 2014 pour lutter efficacement contre la dégradation progressive des terres et accroître les productions agro-sylvo-pastorales à l'horizon 2015-2029 (MESUDD 2014).

2. Résultats des travaux sur la sous-thématique traitée

Les thématiques traitées au cours de l'atelier s'articulent autour de l'**Axe 1** portant sur '**Transformation des systèmes agricoles et/ou d'élevage sédentaires**'. En ce sens, quatre thèmes ont été présentés et discutés.

2.1. Thème 1 : Les sécheresses au Niger et leurs impacts socio-économiques

2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

⇒ Résumé des présentations de cadrage

Les sécheresses sont des phénomènes naturels liés à la variation climatique devenant de plus en plus fréquent sous l'effet des changements climatiques entraînant une profonde mutation des écosystèmes. Au Niger, ce phénomène se manifeste par une baisse des précipitations (périodes prolongées de faibles précipitations), l'expansion du désert du Sahara et une raréfaction de l'eau accessible (diminution des ressources en eau au niveau des rivières et des nappes phréatiques). Cette situation a entraîné une baisse des productions agro-sylvo-pastorales affectant grandement les populations exposées à des crises alimentaires dont certaines ont été contraintes de migrer vers d'autres régions.

2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

⇒ Résumé des présentations (s'il y en a qui répondent à la problématique)

Face aux sécheresses récurrentes, le Niger s'est doté d'un plan intitulé 'Plan National Sècheresse Niger' qui cadre parfaitement avec de nombreux plans et stratégies au niveau national, régional et mondial. Il s'articule principalement sur l'usage d'un système d'alerte précoce permettant le suivi régulier des changements environnementaux permettant une amélioration du diagnostic de crise et le développement de stratégies d'adaptation.

2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique



Co-organisateurs



Nations Unies
Convention sur la lutte
contre la désertification



Partenaires



Bailleurs



Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
Le caractère imprévisible des sécheresses	Améliorer les outils de prévision et de suivi des sécheresses
Variabilité spatio-temporelle des sécheresses	Encourager les recherches axées sur la dynamique spatio-temporelle des sécheresses.
Forte vulnérabilité des communautés et des écosystèmes face aux sécheresses récurrentes.	Mettre en place une équipe d'urgence susceptible d'agir avec promptitude en faveur du renforcement de la résilience des communautés et des écosystèmes.

⇒ Ces informations sont à tirer de l'analyse des expériences des participants lors de travaux de groupes.

2.5. Messages de plaidoyer prioritaires

⇒ A travers un travail en groupe d'identification des cibles de plaidoyer et de recommandations, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles de plaidoyer locales, nationales ou internationales, et d'une diversité d'acteurs (états, institutions, bailleurs, secteur privé, etc.)

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Etat nigérien	Les techniciens et les superviseurs doivent être des spécialistes dans la restauration des terres.
Etat nigérien	Intensifier l'offensive pour la mobilisation des ressources annoncées par les Partenaires Techniques et Financiers par la proposition des projets de mise à l'échelle des activités liées à la lutte contre la désertification
Etat nigérien et les bailleurs	Vu l'importance du secteur agricole au Niger, vu l'importance du capital sol dans le développement agricole et vu l'ampleur de la dégradation continu des terres agricole l'atelier recommande le financement de la stratégie de la gestion des terres

Etat nigérien	Scindé le plan de lutte en plusieurs projets susceptible d'être financé par les instances nationales et internationales
---------------	---

2.1. Thème 2 : Apport de l'agro écologie pour le renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés face aux sécheresses récurrentes

2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

⇒ Résumé des présentations de cadrage

Les sécheresses constituent d'importantes contraintes aux développements socio-économiques des populations nigériennes fragilisant encore plus les écosystèmes. Dans un contexte de changement climatique marqué par une multiplication des épisodes de sécheresse, l'agroécologie se présente comme une solution viable dans l'optique d'un développement durable. En effet, elle permet une meilleure conservation des ressources naturelles tout en assurant une bonne productivité agricole permettant ainsi de lutter contre l'insécurité alimentaire. Toutefois, malgré l'implication grandissante de quelques acteurs de la société civile (ONG, OPA et OPEL, RECA/CRA), l'agroécologie ne constitue pas encore un véritable mouvement social au Niger.

2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

⇒ Résumé des présentations (s'il y en a qui répondent à la problématique)

Les pratiques de gestion durable de terres GDT qui relèvent en partie de l'agroécologie sont promues au Niger depuis les années 1960 par l'Etat, des projets/programmes, des ONG, des OPA et OPEL. Certaines de ces pratiques sont largement adoptées, en particulier la RNA qui couvre près de 30% des terres cultivables du pays.

2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
Un problème crucial de la compréhension du public sur le concept « agroécologie ».	Œuvrer pour une meilleure vulgarisation du concept « agroécologie ».

⇒ Ces informations sont à tirer de l'analyse des expériences des participants lors de travaux de groupes.

2.5. Messages de plaidoyer prioritaires

⇒ A travers un travail en groupe d'identification des cibles de plaidoyer et de recommandations, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles de plaidoyer locales, nationales ou internationales, et d'une diversité d'acteurs (états, institutions, bailleurs, secteur privé, etc.)

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Etat nigérien	Considérant l'importance de l'agroécologie dans l'amélioration des productivités agricoles l'atelier recommande l'introduction d'un programme d'agroécologie dans tous les curriculums éducatifs afin d'impacter de façon effective le changement dans la préservation de l'environnement
Etat nigérien	Vu la nécessité de la pérennisation des acquis, l'atelier recommande le renforcement des mécanismes d'appropriation des pratiques agroécologiques par les communautés
Etat nigérien, Bailleurs	Partager et mutualiser les connaissances et les enseignements acquis vu que tous les acteurs ont développé des modules en agroécologie
Etat nigérien	L'atelier recommande de promouvoir les variétés agricoles résistantes à la sécheresse et un programme d'assurance récolte
Etat nigérien	Considérant l'importance des résultats de la recherche dans l'amélioration des bases productives, l'atelier recommande la redynamisation du fond de recherche et la mise en place d'un mécanisme de facilitation d'accès aux résultats des recherches agroécologiques aux bénéfices des producteurs et des communautés.

2.1. Thème 3 : Problématique de la dégradation des terres au Niger et impacts des techniques de conservation des eaux et des sols

2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

⇒ Résumé des présentations de cadrage

La dégradation des terres est un phénomène alarmant causé non seulement par les épisodes de sécheresse récurrentes que connaît le Sahel mais est également par des actions anthropiques de plus en plus croissantes. Au Niger, cette dégradation des terres a entraîné : une recrudescence des inondations ; la baisse de la fertilité des sols ; baisse des productions agro-sylvo-pastorales, exposant les populations à une insécurité alimentaire chronique.

2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

⇒ Résumé des présentations (s'il y en a qui répondent à la problématique)

Face à ce phénomène L'Etat nigérien et ses partenaires ont entrepris plusieurs interventions axées sur la protection et la sauvegarde de l'environnement à travers la mise en œuvre de divers projets notamment :

- Projet Intégré de Keita (PIK 1984-1999);
- Projet Agro-Sylvo-Pastoral (PASP 1986-2003);
- Projet de Développement Rural de Tahoua (PDRT 1988-2003).
- Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CSGDT) a été récemment élaboré en 2014 pour lutter efficacement contre la dégradation progressive des terres et accroître les productions agro-sylvo-pastorales à l'horizon 2015-2029 (MESUDD 2014).

2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

⇒ Ces informations sont à tirer de l'analyse des expériences des participants lors de travaux de groupes.

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
La non-disponibilité du financement à temps	Assurer le financement des projets à temps
Le non-respect des normes techniques des ouvrages antiérosif et la non mise en défend de certains sites aménagés	Assurer un suivi rigoureux et régulier des sites aménagés
Faible rémunération des bénéficiaires	Valoriser la main des œuvres des bénéficiaires
Dégradation rapide des ouvrages antiérosifs et le faible taux de survie enregistré lors des activités de reboisement.	Réhabilitation des ouvrages antiérosifs après chaque saison des pluies et la multiplication des séances de regarnissage.

2.4. Messages de plaidoyer prioritaires

- ⇒ A travers un travail en groupe d'identification des cibles de plaidoyer et de recommandations, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles de plaidoyer locales, nationales ou internationales, et d'une diversité d'acteurs (états, institutions, bailleurs, secteur privé, etc.)

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
Etat nigérien	Vu les conséquences des eaux de ruissellement sur les terres de cultures, l'atelier recommande la mise en place d'un dispositif d'amélioration des capacités des mares existantes et la création des retenus d'eau pour une gestion plus rationnelle des eaux de ruissellement
Etat nigérien	Considérant l'éternel recommencement dans la pérennisation des actions sur le terrain, l'atelier recommande une plus grande prise de conscience et de responsabilité de la part de tous les acteurs (ONGs, techniciens, autorités etc.) dans la conduite des projets et programmes de luttres contre la dégradation des terres.
Bailleurs	La mise en place d'une synergie d'actions entre les partenaires intervenant dans une même zone.

2.1. Thème 4 : Rôles des pouvoirs publics administratifs et coutumiers dans la gestion et la prévention des crises de sécheresse au Niger

2.2. Question posée et description de la problématique spécifique dans le pays

- ⇒ Résumé des présentations de cadrage

Les sécheresses et la dégradation des terres sont au Niger des phénomènes alarmant avec des impacts non seulement sur les écosystèmes mais également sur les communautés qui se trouvent exposées à une insécurité alimentaire chronique, la migration. Avec 100.000 à 120.000 ha perdus chaque année, la lutte contre ces fléaux exige non seulement l'intervention de l'Etat mais également des pouvoirs publics pouvant permettre une amélioration de la gestion des risques de sécheresse notamment grâce à leur proximité avec les communautés et leur légitimité sociale.

2.3. Actions mises en place pour répondre à la problématique (en lien avec la thématique traitée)

⇒ Résumé des présentations (s'il y en a qui répondent à la problématique)

Le Niger s'est engagé à restaurer 230.000 ha par an et pour atteindre cet objectif une gouvernance partagée, reposant à la fois sur l'autorité administrative et la légitimité coutumière a constitué une étape importante. En effet, si les autorités administratives garantissent la légalité et la planification et que les autorités coutumières assurent l'adhésion et la cohésion sociale, il est possible de lutter plus efficacement contre la sécheresse et la dégradation des terres.

2.4. Freins et leviers au changement pour répondre à la problématique

Freins, difficultés, obstacles à la mise en place d'actions, ou à leur mise à l'échelle	Leviers d'actions, conditions favorables (techniques ou organisationnelles) pour dépasser les difficultés
Non reconnaissance des chefs coutumiers par les textes encadrant la gestion des risques	Une reconnaissance officielle du rôle des chefs coutumiers dans les textes régissant la gestion des risques
Non implication des chefs coutumiers dans les organes de gestion des risques	Intégrer les chefs coutumiers dans les organes de gestion des risques
La non ou la faible connaissance des chefs coutumier sur les moyens de gestion des risques	Améliorer les connaissances des chefs coutumiers sur les moyens de gestion des risques

⇒ Ces informations sont à tirer de l'analyse des expériences des participants lors de travaux de groupes.

2.4. Messages de plaidoyer prioritaires

⇒ A travers un travail en groupe d'identification des cibles de plaidoyer et de recommandations, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles de plaidoyer locales, nationales ou internationales, et d'une diversité d'acteurs (états, institutions, bailleurs, secteur privé, etc.)

Cibles de plaidoyer	Messages de plaidoyer formulés à destination de cette cible
---------------------	---

Etat nigérien	Renforcement des capacités des agents techniques intervenant dans la gestion durable des terres.
Etat nigérien	L'atelier recommande la vulgarisation des textes qui encadrent la gestion durable des terres dégradées (GDT)

Annexe

Agenda

Jeudi 07/08/2025		
HEURE	ACTIVITES	Public
08:30 – 09:00	Accueil, mise en place et inscription des participants	Participants
09:00 – 09:10	Mots de bienvenue et lecture du calendrier du déroulement des travaux.	Moussa Halilou (CNCOD/ReSAD)
09:00 – 09:10	Discours d'ouverture et présentation des objectifs de l'atelier.	Moussa Halilou (CNCOD/ReSAD)
09:00 – 09:10	Présentation des participants	Participants
9h30-10h	Pause-Café	
10h – 10h20	Présentations du thème 1: <i>Les séries de sécheresses survenues au Niger: état des lieux, impacts socio-économiques et environnementaux, et stratégies d'adaptation.</i>	Chamcham Assadeck (CNEDD)
10h20 – 10h40	Présentations du thème 2: <i>Apport de l'agroécologie pour le renforcement de la résilience des écosystèmes et des communautés face aux sécheresses récurrentes.</i>	Dr. Issoufou (DGEF Adjoint)
10h40 – 11h	Présentations du thème 3: <i>Problématique de la dégradation des terres au Niger et apport des techniques de conservation des eaux et des sols.</i>	Dr. Noma Adamou Salifou (UAM Niamey)
11h – 11h20	Présentations du thème 4: <i>Rôle des pouvoirs publics (administratifs et coutumiers) dans la gestion et la prévention des crises de sécheresse.</i>	Issaka (CNCOD)



11h 20 – 12h : 00	Phase Questions-Réponses	Présentateurs et participants
12h :00 – 12h :30	Pause-café.	
12h :30 – 14h :00	Début des travaux en commission (au nombre de 4)	Présentateurs
14h :00 – 15h :00	Pause-Déjeuner	Participants
15h :00 – 15 :30	Poursuite des travaux en commission.	Participants
15 :30 – 16 :00	Pause-café.	
16 :00 – 16 :30	Fin des travaux en commission.	Participants
16 :30 – 17 :00	Restitution des travaux en commission.	Participants
17h : 00 – 17 :30	Discours de clôture et remerciements	Moussa Halilou (CNCOD/ReSAD)